



Paris, le 8 novembre 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE BOUYGUES

LE SIEGE SOCIAL DE BOUYGUES, 32 AVENUE HOCHÉ : 1^{ER} IMMEUBLE DE BUREAU CERTIFIE HQE® A PARIS



© Augusto Da Silva

En octobre 2006, le siège social de Bouygues, situé au 32 avenue Hoche dans le huitième arrondissement de Paris, a été certifié « NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE® (Haute Qualité Environnementale) », avec 13 critères notés performants ou très performants sur 7 requis.

La politique de développement durable du groupe Bouygues s'appuie sur les meilleures pratiques en matière de respect de l'environnement, notamment dans le domaine de la Construction (gestion environnementale des chantiers de construction, efficacité énergétique des bâtiments, intégration des bâtiments et ouvrages d'art dans leur environnement...).

Bouygues a donc voulu appliquer à son projet de nouveau siège le concept de Haute Qualité Environnementale, de la conception à la livraison (maîtrise des impacts de construction et de maintenance sur l'environnement, confort olfactif, visuel, acoustique et hygrothermique...).

Le siège social de Bouygues, 32 avenue Hoche, devient ainsi le troisième bâtiment* certifié en France dans le secteur privé et le premier à Paris, toutes catégories confondues.

* Parmi les trois premiers bâtiments à avoir reçu cette certification figurent deux réalisations de filiales de Bouygues Construction : le pôle administratif des Mureaux dans les Yvelines (78) par Quille et le Centre de Formation Professionnelle de l'Ineris à Verneuil-en-Halatte (60) par Brézillon.

Contact presse : 01 44 20 12 01
presse@bouygues.com

www.bouygues.com

ANNEXE : LA DEMARCHE DE CERTIFICATION HQE® DU 32 HOCHÉ

QU'EST-CE QUE LA DEMARCHE HQE® ?

La démarche HQE est une démarche de management de projet visant à obtenir la qualité environnementale d'une opération de construction ou de réhabilitation de bâtiment. Elle fait l'objet d'une certification « NF Bâtiments tertiaires - démarche HQE », attribuée par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), qui garantit la qualité et la sécurité des produits et services certifiés.

Elle est structurée en 14 cibles :

- amélioration de la construction et maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur : intégration du bâtiment dans son environnement, choix des produits, systèmes et procédés de construction, chantier à faibles nuisances ;
- contrôle des effets de l'exploitation du bâtiment : gestion économique de l'énergie, de l'eau et maîtrise des déchets d'activité, maintenance du bâtiment et pérennité des performances ;
- optimisation du confort du bâtiment en termes hygrothermique, acoustique, visuel et olfactif ;
- préservation de la santé des occupants : conditions sanitaires, qualité de l'air et de l'eau.

Des notes correspondant à chaque critère sont attribuées au bâtiment. Les notes requises pour obtenir la certification HQE® sont classées en « base », « performant » et « très performant ».

Le niveau de performance minimum à atteindre pour l'obtention du label HQE est 3 cibles en « très performant », 4 cibles en « performant » et 7 cibles en « base ».

LE PROFIL ENVIRONNEMENTAL DU 32 HOCHÉ

Eco-construction

1. Relation du bâtiment avec son environnement immédiat : *performant*
2. Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction : *performant*
3. Chantier à faible impact environnemental : *très performant*

Eco-gestion

4. Gestion de l'énergie : *performant*
5. Gestion de l'eau : *performant*
6. Gestion des déchets d'activité : *très performant*
7. Maintenance - pérennité des performances environnementales : *très performant*

Confort

8. Confort hygrothermique : *base*
9. Confort acoustique : *performant*
10. Confort visuel : *très performant*
11. Confort olfactif : *performant*

Santé

12. Qualité sanitaire des espaces : *performant*
13. Qualité sanitaire de l'air : *performant*
14. Qualité sanitaire de l'eau : *performant*

Le 32 Hoché a donc obtenu 4 cibles en « très performant », 9 cibles en « performant » et 1 cible en « base ».

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS



© Yves Chanoit

- **intégration du projet dans son environnement** : la création d'espaces verts comprenant environ 400 m² d'espaces plantés et un mur végétal ;
- **confort hygrothermique** : la régulation de la ventilation en fonction du nombre de personnes dans les bureaux ;
- **éclairage** : un accès à la lumière du jour privilégié par la mise en place de grandes baies vitrées et d'un vitrage limitant les effets d'éblouissement du soleil ;
- **isolation phonique** : la mise en place de matériaux absorbants (moquette, plafond absorbant), limitation des bruits d'équipement grâce aux gaines acoustiques des appareils de ventilation et à leur déplacement près des ascenseurs (et non sur les plateaux).

LES INTERVENANTS

Architecte	Kevin Roche, John Dinkeloo & Associates / SRA-Architectes
Architecte d'intérieur	Jean-Michel Wilmotte SA d'Architecture
Assistant à Maître d'Ouvrage « Haute Qualité environnementale »	Elan, filiale de Bouygues Construction spécialisée dans le management de projet. Créée en 1968 et comptant 150 collaborateurs, Elan conseille et audite plusieurs projets intégrant une démarche HQE.
Entreprise	Bouygues Bâtiment Ile-de-France Rénovation Privée, filiale de Bouygues Construction